

BONNES PRATIQUES INDIVIDUELLES POUR PREVENIR LE RISQUE DE PROLIFERATION DE LEGIONELLES

La copropriété réalise périodiquement des analyses de l'eau chaude sanitaire pour contrôler la présence de légionelles et en communique les résultats à l'ARS de Versailles.

La société DALKA effectue un traitement hebdomadaire préventif (hausse de la température de l'eau chaude le mercredi matin à 65°C entre 2 heures et 4 heures) pour éviter la colonisation du réseau par les légionelles.

Pour réduire encore le risque, vous pouvez aider à protéger le réseau de manière simple, en agissant sur votre robinetterie : pommeau de douche, extrémités de robinets (mélangeur ou mitigeur), mousseurs.

Dans l'idéal :

⇒ Une fois par mois

- **Détartrer votre robinetterie :**

Remplir l'équivalent d'une bassine d'eau chaude et y ajouter un verre de vinaigre blanc (le vinaigre blanc peut être remplacé par un détartrant pour cafetière à base d'acide sulfamique et/ou d'acide citrique)

Immerger votre robinetterie dans le récipient (sachet ou bassine) et laisser reposer quelques heures

Rincer avec de l'eau en frottant avec une brosse à dents



- **Désinfecter votre robinetterie :**

!/\ A une date différente du détartrage :

Remplir un récipient avec de l'eau froide. Pour chaque litre d'eau froide dans le récipient, ajouter une dose de 2 ml d'eau de Javel à 2,6% de chlore actif

Laisser reposer 30 mn avant de rincer votre robinetterie



⇒ Une fois par semaine

- Faire couler l'eau froide et l'eau chaude des points d'eau peu utilisés

⇒ En cas d'absence prolongée (congé)

- Avant de partir : fermer le robinet d'arrêt proche du compteur d'eau
- En rentrant : laisser couler plusieurs secondes l'eau chaude aux points d'eau (surtout dans la douche) avant de les utiliser.

⇒ En cas de remplacement de robinetterie

- Eviter les robinetteries de conception récentes qui mélangent de l'air à l'eau déversée : ce mélange d'air et d'eau favorise l'émission de légionelles respirables par l'utilisateur.